



FORUM FÜR DIE INTEGRATION DER MIGRANTINNEN UND MIGRANTEN
FORUM POUR L'INTEGRATION DES MIGRANTES ET DES MIGRANTS
FORUM PER L'INTEGRAZIONE DELLE MIGRANTI E DEI MIGRANTI

Communiqué de presse

Berne, le 12 décembre 2008

Suppression de l'obligation de visa dans l'Espace Schengen : Une victoire des migrant-e-s !

Aujourd'hui, 700'000 de migrant-e-s vivant en Suisse et non originaires d'un pays de l'Union européenne bénéficient d'une nouvelle liberté de circulation. En effet, l'Union européenne a décidé d'abroger, dès le 12 décembre 2008, l'obligation de visa pour "l'espace Schengen" qui était requise pour les citoyens non-européens vivant en Suisse.

Jusqu'à présent, les citoyens non-européens vivant en Suisse devaient parfois attendre pendant des jours devant les consulats pour obtenir une demande de visa. Pour cela, il leur fallait même parfois sacrifier des jours de vacances. Cette restriction à la liberté de déplacement a handicapé la carrière de nombreux jeunes de la seconde génération. Les frais de visa ont été une charge supplémentaire pour de nombreuses familles ayant de la parenté à l'étranger et retreignant ainsi les possibilités de visite. Et malgré ces efforts, force est de constater qu'il n'était pas rare de voir des demandes de visa refusées.

Le Forum pour l'intégration des migrantes et migrants, FIMM Suisse, s'est engagée depuis sa création en 2000 pour l'élimination de ce grand obstacle aux droits des migrant-e-s. En collaboration avec d'autres organismes, le FIMM a organisé diverses actions afin de sensibiliser le public sur ce problème. Le FIMM a aussi rencontré à plusieurs reprises des délégations du Parlement européen. Ces contacts ont contribué à franchir un premier pas dans la bonne direction, en 2006, avec l'abrogation de l'obligation de visa de transit pour les voyages dans le pays d'origine.

La suppression totale de l'obligation de visa pour les voyages dans l'espace européen est un grand succès qui démontre que les migrant-e-s, en collaboration avec d'autres acteurs politiques et sociaux, peuvent obtenir par leur mobilisation des succès probants pour la réalisation de leurs droits.

Le FIMM Suisse est l'organisation faîtière des associations de migrants en Suisse. Dans son rôle de représentant des intérêts des migrant-e-s vis-à-vis des autorités, des partis politiques, du législatif, de l'économie et des organisations de la société civile, le FIMM Suisse élabore régulièrement des prises de positions sur des thématiques politiques d'actualité et participe à des procédures de consultation.

Personne de contact :

Kevin Luximon, kevin.luximon@fimm.ch, 079 768 49 29.